

V I S A S :

II) ECRET N° 77/494/ du 21/9/77 portant inscription au tableau d'avancement au titre de l'année 1977 des fonctionnaires des cadres de la catégorie A.1 des Douanes.-

LE 2° VICE-PRESIDENT DU COMITE MILITAIRE DU PARTI,
PREMIER MINISTRE, CHEF DU GOUVERNEMENT, MINISTRE DU PLAN,

D.G.I.

VU l'acte fondamental du 5.4.77;
VU la loi 15-62 du 3.2.62 fixant le statut général des fonctionnaires;

VU l'arrêté 2087/FP du 21.6.58 fixant le règlement sur la solde des fonctionnaires et les textes modificatifs subséquents;

VU le décret 59-178 du 21.8.59 fixant le statut commun des cadres des catégories ABCDE du personnel des Douanes;

VU le décret 62-130/MF du 9.5.62 fixant le régime des rémunérations des fonctionnaires;

VU le décret 62-197 du 5.7.62 fixant les catégories et hiérarchies des cadres créés par la loi 15-62 du 3.2.62;

VU le décret 62-198 du 5.7.62 relatif à la nomination et à la révocation des fonctionnaires des cadres de la catégorie A.1;

VU le décret 65-170 du 25.6.65 réglementant l'avancement des fonctionnaires des cadres;

VU le décret 74-470 du 31.12.74 abrogeant les dispositions du décret 62-196 du 5.7.62 fixant les échelonnements indiciaires des fonctionnaires;

VU l'acte n°001 du 3.4.77 structurant le Comité Militaire du Parti et nommant le Premier Ministre, Chef du Gouvernement, Ministre du Plan;

VU le décret 77/165 du 5.4.77 portant nomination des Membres du Conseil des Ministres;

VU les procès-verbaux de la Commission Administrative Paritaire en date du 9.6.77;

II - B E R R E T :

ARTICLE 1. - Sont inscrits au tableau d'avancement au titre de l'année 1977, les fonctionnaires des cadres de la catégorie A.I des Douanes de la République dont les noms suivent:

INSPECTEURS.-
POUR LE 3° ECHELON
A 2 ANS.

MM.	KIBAMBA	Pierre	Pointe-Noire
	MAMBOU	Auguste	Brazzaville
	MAMPOUYA	Lambert	Pointe-Noire

POUR LE 4° ECHELON
A 2 ANS.

SABOGA	Albert	Pointe-Noire
--------	--------	--------------

HK

.../...

ARTICLE 2.- Le présent décret sera enregistré, publié au J.O.RPC et communiqué partout où besoin sera./..

Brazzaville, le 21 Septembre 1977

Par le 2° Vice-Président du Comité Militaire du Parti, Premier Ministre Chef du Gouvernement, Ministre du Plan,

P. Le Ministre des Finances, en mission Ministre Délégué auprès Premier Ministre, Chargé du Plan

~~Commandant Louis SYLVAIN-GOMA.-~~

~~Le Ministre de Travail et de la Justice, des Sceaux,~~

~~François BIRA.-~~

~~Alphonse MOUSSA.-~~

AMPLIATIONS:

- J.O. RPC..... 1
- D.G.I..... 3
- M.F..... 1
- C.F..... 1
- D.F.(solde).... 4
- D.G.D.C..... 4
- BC BV..... 1
- BC PN..... 3
- Intéressés..... 4 *HK*
- Dossier DGT.... 4
- SCG/BC..... 2/28